
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2017- 148 du 02 mars 2017

portant nomination et promotion à titre
exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre du
Mérite du Bénin de Docteur **Pierre MPELE-
KILEBOU**.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-029 du 03 juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu** la loi n° 87-018 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n° 2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2009-051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu** le décret n° 2013-265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu** les décrets n° 99-243 du 14 mai 1999 et n° 2013-390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu** les lettres n° 586/PR/CAB/SP-C du 11 novembre 2016 et n° 7823/MS/DC/SGM/SA du 16 novembre 2016 ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin,

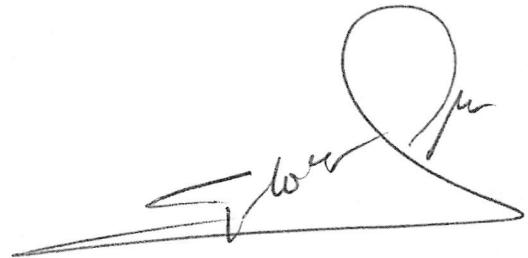
DECRETE :

Article 1^{er} : Est nommé et promu à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade de **Commandeur** pour prendre rang de la date de sa réception dans l'Ordre, le Docteur **Pierre MPELE-KILEBOU**, Représentant Résident de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) au Bénin en fin de mission.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

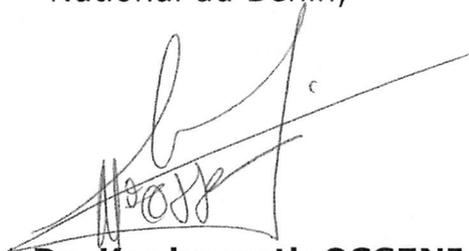
Fait à Cotonou, le 02 mars 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Patrice TALON

La Grande Chancelière de l'Ordre
National du Bénin,



Dr. Koubourath OSSENI

AMPLIATIONS : PR : 4, AN : 4, CC : 2 CS : 2, HCJ : 2, HAAC : 2 CES : 2, MINISTERES : 21, GCONB : 20, SGG : 4, DEPARTEMENTS : 12, INTERESSE : 1, JORB : 2.